

RBM

LES ESPÈCES INDO-PACIFIQUE D'ACTEA
ET CELLES DES GENRES PSEUDACTEA ET BANAREIA
(2^e partie).

PAR

R. SERÈNE.

Actea garretti (RATHBUN 1906).
(Pl. 1, fig. B).

- 1906 — *Actea garretti*, RATHBUN, p. 852, pl. 9, fig. 8.
- 1911 — » » p. 218.
- 1915 — » LAURIE p. 446.
- 1923 — » EDMONSON, p. 16.
- 1924 — » BALSS, p. 8.
- 1942 — » WARD, p. 87.
- = 1906 — *Actea rufopunctata* var. *retusa*, NOBILI, p. 253.
- = 1913 — » » var. *pilifera*, KLUNZINGER, p. 183,
Pl. 1, fig. 4, Pl. 6, fig. 3.
- ? 1880 — *Actea rufopunctata*, DE MAN, p. 172 (pars).
- ? 1881 — » » DE MAN, p. 96 (pars).
- ? 1902 — » » DE MAN, p. 608 (pars).

RATHBUN (1906) décrit l'espèce pour une femelle de 8,9 × 13,8 et un mâle de 7,3 × 11,2 des îles de la Société. Elle rapporte aussi à l'espèce un mâle provenant de l'île Maurice et conservé à l'U.S. National Museum. Elle indique que l'espèce se sépare de *rufopunctata* par les bords antéro-latéraux coupés en 4 lobes et non en 5, une carapace plus large et les sillons garnis de longues soies. Elle compte 27 lobules sur la face dorsale de la carapace, ceux du front et des orbites exclus et précise que ces lobules sont densément et finement granulaires. RATHBUN (1911) en citant 2 nouveaux spécimens des îles Salomons et Praslin, met *A. rufopunctata* var. *retusa* NOBILI (1906) en synonymie avec son espèce. LAURIE (1915) rapporte à l'espèce 1 mâle de 11,5 × 8 et une femelle de 7 × 10,75. EDMONSON (1923) cite un spécimen de l'île Palmyre et WARD (1942) une femelle de 17 des îles Chagos. NOBILI (1906) rappelle que DE MAN (1902) a signalé que des spécimens de *rufopunctata* présentent de notables différences avec la forme typique, citant en particulier deux individus de Djeddah et un des Mers du Sud. Il examine 3 mâles et 4 femelles de la Mer Rouge, conservés au Musée de Turin qui concordent avec les exemplaires de DE MAN et diffèrent des 9 autres

1962. Bulletin de la Société
Zoologique de France, 86(6) (1961).

individus typiques. Ces différences sont : 1) les lobes médians du front beaucoup moins saillants ; ils sont séparés entre eux par une échancrure triangulaire presque superficielle, non étroite et profonde comme sur *rufopunctata* typique. Ces lobes forment avec les angles externes un angle largement obtus et parfois s'y rattachent par une simple ligne concave. — 2) le premier lobe des bords latéro-antérieurs est toujours fusionné avec l'angle orbitaire externe et de ce fait les bords antéro-latéraux ne sont divisés qu'en 4 lobes. — 3) les granulations des lobules de la carapace sont plus nombreuses et plus déprimées. Sur le lobe externe de la région protogastrique, on compte en moyenne 45-48 granules. C'est sur ces caractères que NOBILI fonde sa *var. retusa*. Il donne la dimension d'un mâle de 11×17 et d'une femelle de 8×19 .

ODHNER (1925) examine de nombreux spécimens d'*A. rufopunctata* des îles Gilbert et pense que les caractères d'*A. garretti* ne correspondent qu'à des variations ; il met l'espèce en synonyme avec *A. rufopunctata*. Cependant RATHBUN (1911), en même temps qu'elle rapporte 2 spécimens à *garretti*, étudie les variations de *A. rufopunctata* sur des spécimens des deux sexes et de différentes tailles. Elle pense que *rufopunctata* présente de nombreuses variations, qui étudiées permettraient sans doute de définir des variétés, mais que *garretti* est une espèce distincte. BALSS (1924) cite des spécimens de la Mer Rouge et met en synonyme avec l'espèce de RATHBUN la *var. pilifera* KLUNZINGER 1913.

Observations. — Je rapporte à *A. garretti* plusieurs spécimens de la collection de l'Institut Océanographique de Nhatrang, récoltés dans le récif de corail de la baie de Nhatrang. C'est la couleur sur le vivant de *A. garretti*, très différente de celle d'*A. rufopunctata*, qui a d'abord attiré mon attention sur cette forme et m'a conduit à l'étudier.

D'après E. 42.764, femelle de $8,5 \times 13$. La carapace est d'une teinte générale de fond jaune verdâtre. Sur ce fond se détachent de grandes grandes taches rouge orange vif qui correspondent à toute la surface de certaines lobulations de la carapace et des appendices. Sur la carapace il y a 19 taches, 9 de chaque côté de l'axe médian et une impaire sur la région cardiaque. Toutes ces taches sont grandes et à contour net. Pour les taches symétriques, il y a de chaque côté : une tache sur la partie antérieure (frontale) et une sur la partie postérieure (gastrique) de la branche interne de 2M ; la première s'étend jusqu'au bord frontal ; une sur la branche externe de 2M ; une sur chaque lobe de 3M ; une sur la moitié médiane de 1P ; une sur 2L, une sur 3L, une sur 4L, une sur le lobe orbital externe, une sur le lobe antéro-latéral antérieur, une sur 5L. Au contraire, 6L est jaune vert clair avec 2 ou 3 points noirs. Sur les chélicères, il y a 2 taches sur les lobes des bords supérieurs de la paume, une à la partie proximale du bord supérieur du carpe et une autre derrière sur le bord supérieur distal du merus. Sur les pattes ambulatoires, aucune tache sur la patte 1 ; il y en a 3 sur le bord supé-

rieur de la patte 2, une à l'extrémité distale du merus, une autre à la partie proximale du carpe et une autre à la partie proximale du propode ; 2 sur la patte 3, une supéro externe sur le carpe, l'autre sur le propode ; 3 sur la patte 4, une couvrant toute la face externe de la moitié du merus, l'autre plus petite sur le haut du carpe, l'autre comme une bande transverse au milieu de la face externe du propode.

Si *A. rufopunctata* doit son nom aux points rouges qui la caractérisent, les auteurs donnent peu de précisions sur sa coloration et en particulier la disposition précise de ces points. D'après E. 42.370, mâle de 7×10 . La carapace est d'une teinte générale jaune sale, brun clair. Les granules ressortent par leur sommet blanc sur cette teinte de fond : certains de ces granules ou groupe de 3 à 4 granules sont colorés de rouge vif formant des ponctuations disposées régulièrement et symétriques par rapport à l'axe médian. Il y a une ligne antérieure de 4 taches rouges vif plus grandes que les autres, une de chaque côté sur le sommet médian de la branche interne de 2M et une sur le sommet subdistal de 2L. Des points beaucoup plus petits et isolés : un sur le bord externe de chaque lobe de 3M, un ou 2 sur 6L, un sur 2R et un sur le bord externe du lobe interne de 3R (divisé en 2 lobes), un marginal sur la dent T, 3 sur 2P ; 3 ou 4 sur la face supéro-externe du carpe et de la paume du chelipède ; quelques-uns sur la partie visible des pattes ambulatoires : merus, carpe et propode ; par exemple 2 espacés mais en ligne longitudinale médiane sur la face externe du merus de la dernière paire. Il y a quelques points rouges semblables à la face ventrale. Les taches, qui à l'alcool deviennent vite rouge orange, couvrent jusqu'à 15 à 20 granules ; les points deux à trois au plus.

J'ai examiné les spécimens suivants :

A. garretti E. 44.018, mâle de 9×13 (Pl. 1, fig. B)

E. 42.764, femelle de $8,5 \times 13$.

A. rufopunctata E. 42.367, mâle de 8×12 (Pl. 1, fig. D)

E. 41.856, mâle de 8×12 (Pl. 1, fig. C)

E. 42.370, mâle de 7×10

E. 41.953, mâle de 15×22

E. 1.147, femelle de 10×14 .

La comparaison détaillée des 2 espèces a été faite en se référant principalement à 2 spécimens de même sexe et d'à peu près même taille : E. 44.018 pour *garretti* et E. 42.367 pour *rufopunctata*.

— Sur *rufopunctata*, les bords antéro-latéraux sont à cinq lobes ; l'angle orbital externe étant distinct du premier lobe antéro-latéral ; sur *garretti* ils sont à 4 lobes, l'angle orbital externe étant soudé avec le premier lobe antéro-latéral. ODHNER (1925) paraît ne pas reconnaître de valeur comme caractère de différenciation spécifique à la séparation ou à la fusion de D et E. Or il use de ce caractère pour séparer *A. superciliaris* d'*A. ruppelli*.

— Sur *rufopunctata*, les lobes frontaux ont leur bord antérieur sinueux et assez saillants, avec une convexité vers l'intérieur et une

légère concavité vers l'extérieur ; ils sont séparés entre eux par une échancrure médiane bien marquée ; alors que sur *garretti* ils sont droits, non saillants et faiblement séparés entre eux par une échancrure peu distincte.

— Sur *rufopunctata* les lobes de la carapace et des appendices sont comparativement moins grands, moins larges et moins saillants (gonflés) que sur *garretti*. De même les sillons sont comparativement plus larges. De sorte que le relief des lobes dans l'ensemble est moins accusé sur *rufopunctata* que sur *garretti*.

— Sur *rufopunctata* les soies des sillons sont comparativement plus courtes, moins fortes et plus espacées que sur *garretti*. Sur *rufopunctata* il y a mêlées à des soies rigides assez courtes de longues soies plus souples et plus claires éparses ou en touffes en certains points, alors que sur *garretti* les soies forment une fourrure plus épaisse et sont toutes denses, rigides et noires.

— Sur *rufopunctata* les granules sont comparativement plus gros et moins nombreux sur chaque aréole ; on compte 38 à 40 granules sur la branche externe de 2M pour 45 à 50 sur *garretti* (comme indiqué par NOBILI sur *var. retusa*).

— Sur *rufopunctata* on compte 31 à 33 lobules sur la face dorsale de la carapace (lobe frontaux et orbitaux exclus) pour 27 à 29 sur *garretti*. Je précise que sur *garretti* : les deux lobes D et E sont soudés ; 1L n'existe pas ou est soudé avec D - E. L'aréole 2L est bien développée et isolée, 3L est séparé de N par un très fin sillon, comme une ligne ; 4L est soudé avec T. Sur *rufopunctata*, 1L n'existe pas ou est fondu avec E, ce dernier bien isolé de D ; l'aréole 2L bien développée et isolée ; 3L est séparé de N par un sillon large et 4L séparé de T.

— Sur *rufopunctata*, l'amorce de la division sur le bord antérieur de 1P (cardiaque) est beaucoup moins marqué que sur *garretti*.

— Sur *rufopunctata*, l'aréole 5L est profondément entaillée sur le bord antérieur (comme sur le type de MILNE EDWARDS) alors qu'il n'y a pas de trace d'entaille sur *garretti*.

La comparaison ci-dessus se réfère principalement à 2 spécimens de même sexe et environ même taille des 2 espèces. Sur E. 42.764 femelle de $13 \times 8,5$ de *garretti* les caractères de l'espèce la différenciant de *rufopunctata* sont encore plus accusés. Le feutrage des soies entre les sillons et sur le bord des pattes ambulatoires est encore plus dense, épais et long. Les autres spécimens d'*A. rufopunctata* montrent entre eux des variations, les unes en relation avec le sexe, d'autres dans le même sexe sans doute avec la taille des spécimens, d'autres enfin correspondant sans doute à des variétés. Aucune ne présente de caractère qui puissent les faire rapporter à *garretti* ; en particulier, parmi les plus faciles à reconnaître, ceux de fusion des lobes (dents) D - E, ceux de coloration et ceux de forte pilosité dans des sillons étroits. Les spécimens d'*A. rufopunctata* ont généralement entre 15 et 20 de large, mais l'espèce atteint 40.

Les spécimens au delà de 20 ont un aspect assez différent de ceux de 12 ou 13. En particulier les mâles ont les doigts des chélicèdes comparativement plus courts et plus noirs ; E. 41.953 de 15×22 est bien significatif à ce sujet.

Un mâle E. 41.856 de 8×12 est très différent de celui de même taille comparé plus haut à *garretti* ; il a les doigts des chélicèdes très courts, très noirs, à pointe blanche. Il fait penser à une variété naine par ses caractères de vieillissement malgré sa petite taille. Ce qui confirme l'opinion de RATHBUN sur la nécessité d'étudier les variations de *rufopuncta* pour définir des variétés.

Le pléopode 1 des mâles est semblable sur *garretti* et sur *rufopunctata* ; ce peut être un argument pour réduire la première au rang de variété de la seconde ; il ne me paraît pas suffisant dans l'état actuel de nos connaissances sur ces formes. Ce pléopode est comme celui de *rufopunctata* figuré par SERENE et LANG (1959, fig. 1, F1, F2, F3). Mais je précise que le pléopode de cette espèce peut paraître légèrement différent sur certains spécimens, en particulier les épines peuvent être plus ou moins nombreuses et plus ou moins fortes et l'apex courbé plus ou moins long ; quand il est plus court, la courbure est beaucoup moins nette.

**

Sous-genre : *Actea* (*Glyptoxanthus*) (A. MILNE EDWARDS 1879).

MILNE EDWARDS (1879) crée le genre, dont BOUVIER (1922) revise les espèces Atlantiques. ODHNER (1925) pense que le mode particulier de sculpture de la carapace ne fournit pas un caractère suffisant pour distinguer le genre d'avec *Actea* et le supprime. RATHBUN (1930) et GARTH (1939 et 1946) le conservent, MONOD (1956) le maintient au niveau sous générique. Dans sa clé il les sépare par :

- Carapace fortement granuleuse ou vermiculée-érodée ; bords antéro-latéraux plus ou moins distinctement lobés.
- Lobes antéro-latéraux 4 *Actea* s. l.
- a) Carapace, chélicèdes et pattes granuleux.... *Actea* s. str.
- b) Carapace, chélicèdes et pattes érodées.. (*Glyptoxanthus*)

La situation des espèces atlantiques et de la côte américaine du Pacifique est bien définie et le sous-genre comprend :

- A. (*Glyptoxanthus*) *erosa* (STIMPSON 1859)
- » *labyrinthica* (STIMPSON 1860)
- » *meandrica* (LOCKINGTON 1876)
- » *angolensis* (BRITO CAPPELLO 1866)
- » *cavernosa* A. MILNE EDWARDS 1878
- » *corrosa* A. MILNE EDWARDS 1869
- » *hancocki* GARTH 1939.

J'inclus dans le sous-genre les espèces Indo-Pacifiques suivantes :

- Actea* (*Glyptoxanthus*) *cavipes* (DANA 1852)
 » *vermiculata* (H. MILNE EDWARDS 1834)
 » *hieroglyphica* (ODHNER 1925)

ODHNER (1925) met *A. meandrina* KLUNZINGER (1913) de la Mer Rouge en synonyme avec *vermiculatus* et se demande si cette dernière espèce signalée des Antilles par H. MILNE EDWARDS (1834) ne serait pas plutôt indo-pacifique. MONOD (1956) pense qu'elle est probablement une espèce uniquement indo-pacifique ; *angolensis* avec laquelle RATHBUN (1930) l'avait unie sous l'autorité de A. MILNE EDWARDS (1879) serait son espèce atlantique correspondante.

A. hieroglyphica ODHNER 1925 est une espèce voisine de *vermiculata*, mais également de *boletaria* RATHBUN 1911 et *nodulosa* WHITE 1847 ; je la rapporte avec un doute au sous-genre *Glyptoxanthus*.

A. cavipes n'a encore jamais été rapporté au genre ; cependant RATHBUN (1914) crée l'espèce *Glyptoxanthus cymbifer* pour des spécimens rapportés à *A. cavipes* par ODHNER (1925). Le caractère particulier de la sculpture de la carapace est moins nettement marqué sur cette espèce que sur les autres espèces, mais elle possède l'autre caractère générique défini par MILNE EDWARDS (1879) : « les bords latéro-antérieurs de la carapace se continuent en avant au-dessous de l'orbite et vont atteindre l'angle antérieur du cadre buccal, comme chez les *Euxanthus*, les *Carpoporos* et les *Medeus* ». J'ajoute que les paumes des pinces se replient fortement vers l'abdomen, laissant dégagée, lorsqu'elles sont contractées et serrées contre la carapace, toute la partie antérieure de la cavité buccale ainsi que les régions sous-orbitales et en partie les régions pterygostomiennes ; ce qui n'est pas le cas sur les *Actea* typiques. Enfin il est possible que *cellulosa* DANA 1852 et *fossulata* GIRARD 1859 soient, sinon des espèces, du moins des variétés différentes.

Pseudactea, nov. gen.

1941 — *Platypodia* (pars) BUTENDIJK, p. 301 et 307.

Diagnose. — La carapace est plus large que longue ; les régions sont plus ou moins bien délimitées et subdivisées ; la surface dorsale granulaire. Les bords antéro-latéraux sont divisés en lobes par des émarginations étroites (comme des fissures) ; les sommets de ces lobes sont marqués par 2 ou 3 denticles saillants et présentent entre eux de légères concavités donnant aux bords antéro-latéraux un aspect de *Lophozozymus* ; l'angle épibranchial plus marqué encore est suivi en arrière de bords postéro-latéraux très concaves, définis par une rangée plus ou moins bien marquée de gros granules ; le bord postérieur droit est toujours marqué d'une rangée transverse de gros granules réguliers. Le mxp 3 et le sternum sont plus ou moins granulaires. Les antennes sont repliées presque transversalement ; le septum antennulaire est assez large ; l'article basal

antennaire est court et atteignant juste le bord frontal. Les chélicères sont subégaux sur les deux sexes ; les doigts courts ; le carpe avec des granules pétaoloïdes et des carènes à sa face supéro externe ; la main avec également des granules aplatis, pétaoloïdes ébauchant une crête à sa face supérieure. Les pattes ambulatoires sont assez courtes, granulaires ; le merus sans carène au bord antérieur ; le carpe avec 2 crêtes longitudinales et le propode quelques granules pétaoloïdes ébauchant une crête. L'abdomen du mâle a 5 pièces (les segments 3-5 soudés). Le pléopode 1 du mâle a son apex garni d'une épaisse touffe de soies rigides.

Historique. — ZEHNTNER (1894) en décrivant *multicristata* dans le genre *Lophoactea* note que par la forme du bord de la carapace et les articles des pattes avec plusieurs crêtes au lieu d'une seule cette espèce présente des caractères différents de ceux du genre *Lophoactea* (= *Platypodia*). Il remarque aussi que « la forme dilatée de la carapace, qui est très rétrécie aux bords postero-latéraux, rappelle la disposition que l'on observe dans les genres *Actea* et *Lophoactea* (= *Platypodia*) ». Ce qui caractérisait déjà une forme présentant la combinaison de caractères de ces deux genres.

BUITENDIJK (1941) pense que *Pl. corallina* (ALCOCK 1898) et *Pl. multicristata* (ZEHNTNER 1894) appartiennent à un genre nouveau et différent de *Platypodia*. Elle note que les 2 espèces ont en commun des caractères qui les séparent de toutes les autres espèces de *Platypodia* qu'elle a examinées et précise en particulier : 1) la forme du front et des bords antero-latéraux ; 2) l'article basal antennaire court et touchant juste mais n'embrassant pas le bord retourné du front ; 3) les faces externes des pattes ambulatoires avec des crêtes. Elle figure en outre le pléopode 1 du mâle presque semblable sur les 2 espèces et différent de celui de toutes les autres espèces de *Platypodia*.

Ayant étudié 2 spécimens que je rapporte à *multicristata*, j'avais d'abord pensé les décrire comme une nouvelle espèce d'*Actea* ; c'est ce qui me conduit, en me référant aux observations de BUITENDIJK (1941), à créer le nouveau genre *Pseudactea*.

Le genre contient :

Pseudactea multicristata (ZEHNTNER 1894)

» *corallina* (ALCOCK 1898)

qui se séparent par :

- 1) la face dorsale de la carapace finement granulaire avec les régions peu marquées *corallina*
- 2) la face dorsale de la carapace fortement granulaire avec les régions fortement marquées sur les 2/3 antérieurs *multicristata*

Situation du genre. — Le genre est intermédiaire entre *Platypodia* et *Actea*. Avant de préciser les caractères le différenciant de ces deux genres, je rappelle qu'*Actea* De HAAN 1833 renferme des formes

qui avaient d'abord été rapportées à *Acteodes* DANA 1851 avec pour type *Zozymus tomentosus* H. MILNE EDWARDS 1834. De même *Pla-*

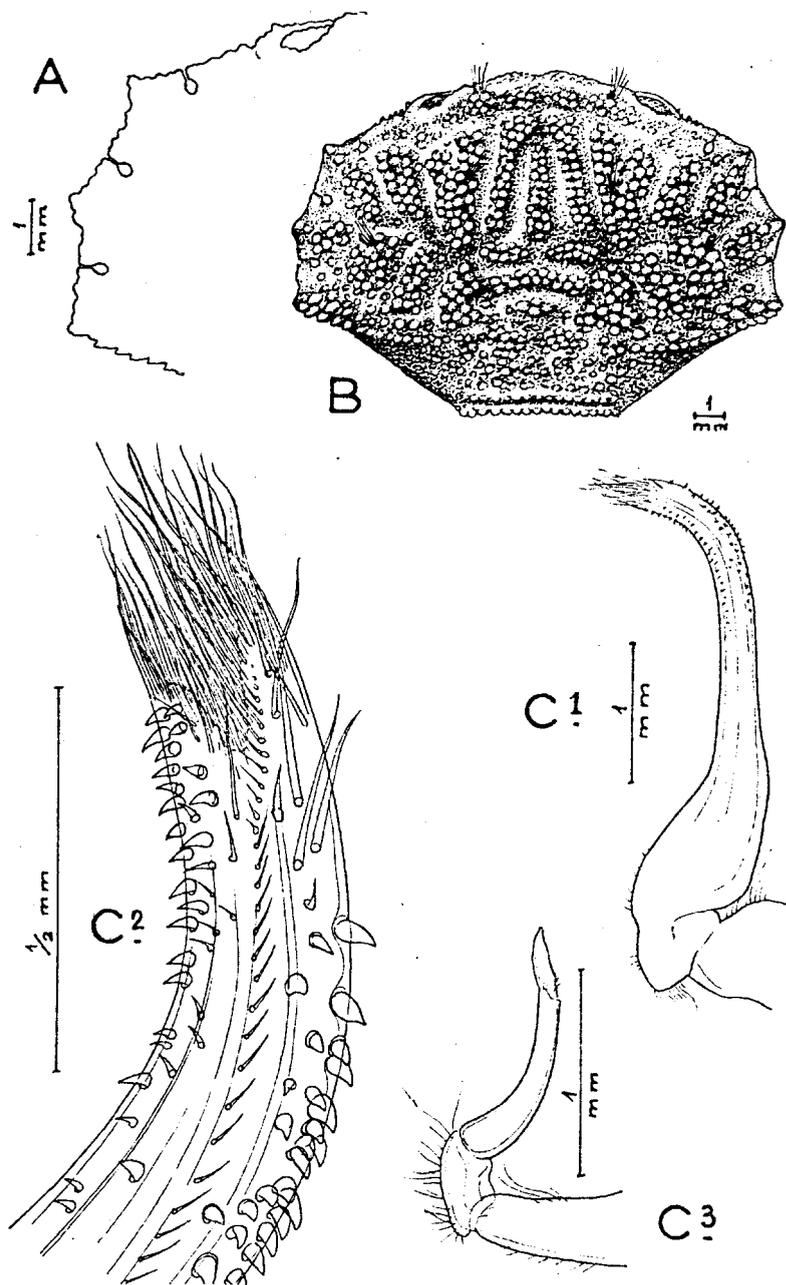


FIG. 1. — *Ps. mullicristata*, A, Pourtour des bords antéro-latéraux. — B, Face dorsale de la carapace. — C₁, Pléopode 1. — C₂, Extrémité du pléopode 1. — C₃, pléopode 2.

typodia BELL correspond à *Lophoactea* A. MILNE EDWARDS 1852 et la plupart de ses espèces ont été décrites sous ce nom de *Lophoactea*. Les relations entre *Actea* et *Platypodia*, et même *Zozymus* n'avaient donc pas échappées aux auteurs anciens.

De même le caractère « comme *Lophozozymus* » des bords de certaines espèces de *Platypodia* que BUTENDIJK (1941) signale pour *semigranosa* est peut-être plus marquée encore sur d'autres espèces. A. MILNE EDWARDS (1873) en décrivant *L. actaeoides* fait le rapprochement de sa forme avec *Lophozozymus*, genre dans lequel il avait pensé à l'inclure primitivement. Par le nom spécifique il marque la parenté avec *Actea*. *Pl. actaeoides* (A. MILNE EDWARDS 1868) et *Pl. violacea* (A. MILNE EDWARDS 1873) sont les deux espèces de *Platypodia* les plus proches de mon nouveau genre et présentant le plus de caractères communs à la fois des genres *Actea* et *Platypodia* ; mais elles se séparent bien de *Pseudactea* par l'absence de double carène sur les pattes ambulatoires.

Par ailleurs la comparaison des diagnoses des genres *Actea* et *Platypodia* chez les divers auteurs, ou même chez un même auteur, montre leur insuffisance. Si on compare celles de RATHBUN (1930) ; on ne relève guère comme différence que :

a) sur *Actea* : « les bords antero-latéraux sont de règle à quatre lobes ; les lobes étant peu profonds et souvent indistincts. Sur *Platypodia* : « les bords antero-latéraux ont une marge indépendante comme une crête, qui est généralement mince et aiguë et distalement fissurée ».

b) sur *Actea*, « l'article basal des antennes s'arrête habituellement à l'angle du front incliné, mais souvent est prolongé au delà vers ou presque dans l'orbite ». Sur *Platypodia* : « L'article basal antennaire est court, touchant seulement le front ».

c) sur *Actea*, aucune indication des caractères des pattes ambulatoires. Sur *Platypodia* : « Les articles des pattes ambulatoires sont longs avec le bord supérieur aigu comme une crête ».

Les diagnoses des deux genres sont à reviser en se référant à l'ensemble des espèces actuellement rapportées à chacun de ces genres. Après ODHNER (1925) j'ai commencé la revision des espèces d'*Actea*. Après BUTENDIJK (1941) celle des *Platypodia*. C'est dans ce contexte d'ensemble que je crée le nouveau genre *Pseudactea* et que je le situe avec des réserves (comme indiquées ci-dessus) par références aux diagnoses des genres *Actea* et *Platypodia*.

A) *Pseudactea* se sépare de *Platypodia* par :

1) La forme des bords antero-latéraux. La marge présente au sommet de chaque lobe un ou 2 granules saillants ; la limite entre les lobes est définie par une suture visible plus ou moins profonde alors que sur *Platypodia* le sommet des lobes est arrondi, parfois en pointe effacée (*Pl. semigranosa*) mais jamais avec un granule (pointe) saillant. Ce caractère marque aux bords antero-latéraux

de *Pseudactea* des concavités plus ou moins accentuées ; il est très net sur *multicristata* aussi bien sur la figure de ZEHNTER (1894) que

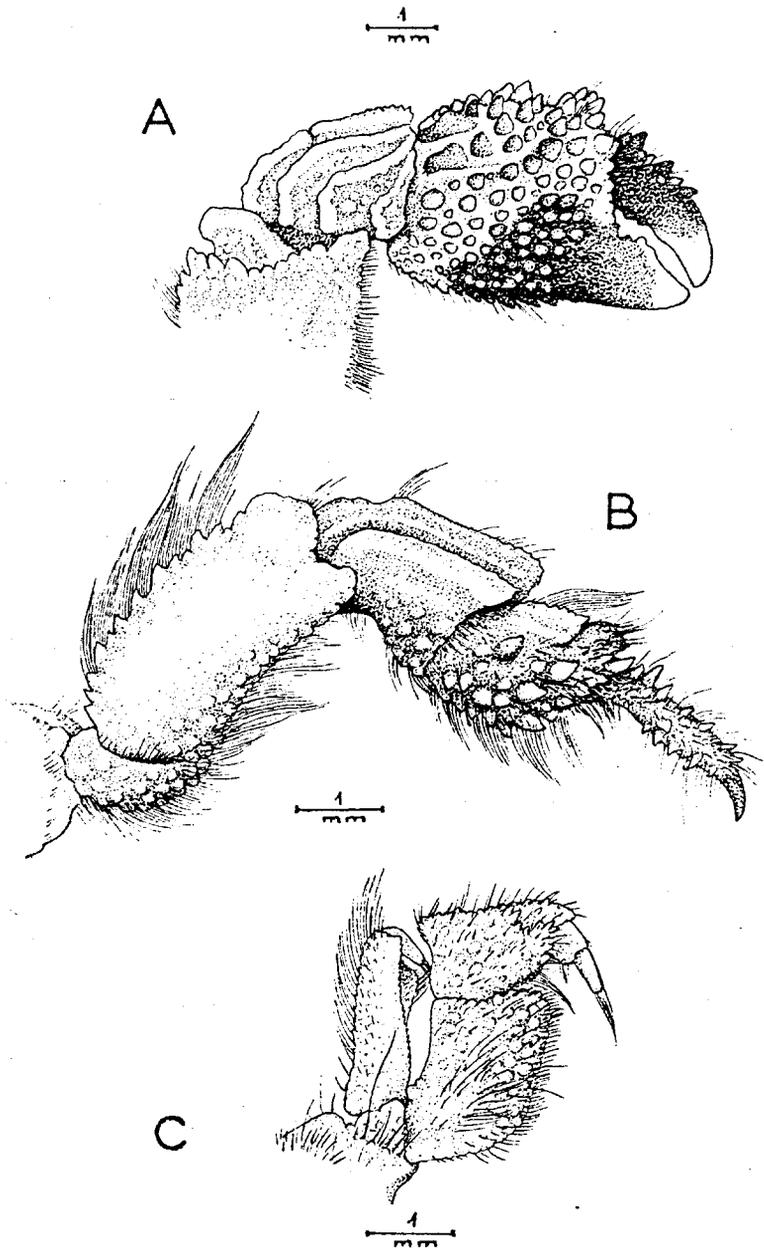


FIG. 2. — *Ps. multicristata*, A, Chelipède droit face externe de la main. — B, Péréiopode 4 droit, face externe. — C, Mxp 3 gauche.

sur mes spécimens ; il est plus effacé sur *corallina* ; la figure d'ALCOCK (1892-1908, Pl. 36, fig. 6) ne le montre pas sur la carapace en vue dorsale ; mais le montre (fig. 6a) sur la vue ventrale de la partie antérieure de la carapace. BUITENDIJK (1941) dans sa description n'est pas suffisamment claire sur ce caractère mais dans sa clé de séparation des espèces, elle caractérise *corallina* par : « bords antero-latéraux avec une rangée de dents » ; ce qui est plus significatif.

2) La forme des bords postero-latéraux ; elle est très concave et soulignée de gros granules sur *Pseudactea* ; moins concave et sans granules sur *Platypodia* ; ce caractère est moins marqué sur *Ps. multicristata*.

3) Le bord postérieur de la carapace est marqué par une rangée transverse de très forts granules sur *Pseudactea* alors qu'il n'y a jamais rien de semblable sur *Platypodia*.

4) La forme des pattes ambulatoires et en particulier la présence de carènes sur la face externe du carpe. Sur *Pseudactea*, le merus est fortement granulaire et son bord supérieur ne présente pas la carène lisse qui marque toutes les espèces de *Platypodia*. Le caractère est net sur *multicristata* ; pour *corallina*, je le déduis des descriptions d'ALCOCK (1898) et BUITENDIJK (1941) car la figure d'ALCOCK n'est pas assez nette sur ce point. Le carpe présente sur *Pseudactea* deux carènes longitudinales dont il n'y a jamais de trace sur les espèces de *Platypodia*. Si la description de *corallina* par BUITENDIJK (1941) n'est pas nette sur ce point ; les descriptions et figures d'ALCOCK le sont. ALCOCK (1898) écrit : « Il y a deux crêtes sur le carpe, qui sont toutes deux très distinctes ».

5) Le pléopode 1 du mâle de *Pseudactea* est bien défini par BUITENDIJK (1941) pour les 2 espèces du genre et diffère de celui de toutes les autres espèces de *Platypodia* où on le connaît à ce jour.

B) *Pseudactea* se sépare d'*Actea* par :

1) La forme des bords antero-latéraux ; la marge est comparativement plus aiguë, plus mince, plus en aile que sur aucune espèce d'*Actea*. Si l'aspect des bords antero-latéraux de *multicristata* est assez proche à première vue de celui de certaines espèces d'*Actea* (par exemple *A. mortenseni*), ce caractère de développement en aile des bords antero-latéraux de *multicristata* est bien illustré par les longues fissures séparant les lobes avec des trous proximaux traversant la carapace de part en part ; ce qui rappelle la disposition de certains *Oreophorus* dans les *Ebalinae*.

2) la forme des pattes ambulatoires avec en particulier deux carènes sur le carpe ; disposition qui ne se rencontre sur aucune espèce d'*Actea* et qui m'avait fait considérer les spécimens que je rapporte à *multicristata* comme appartenant à une nouvelle espèce d'*Actea*.

3) Le pléopode 1 du mâle très différent de ceux décrits à ce jour pour les espèces d'*Actea*.

Par les doubles carènes des carpes de ses pattes ambulatoires, le genre est en outre voisin de certaines espèces de *Zozymus*, *Zozymodes* et *Heteractea*.

Dans le genre *Zozymus* il est en particulier voisin par le relief de sa carapace et l'aspect (avec des fissures séparant des lobes denticulés) de ses bords antero-latéraux de *Z. gemmula* DANA 1852, *Z. Kukenthali* DE MAN 1902 et *Z. gemmula ceylonica* LAURIE 1905. Mais il se sépare de toutes ces espèces par : 1) le bord antérieur (supérieur) des merus des pattes ambulatoires garni de gros granules aigus) alors que sur toutes ces espèces il porte une carène lisse. 2) Les bords antero-latéraux avec des concavités entre des dents triangulaires à pointe émoussée alors que sur les *Zozymus* les dents sont en lobes arrondis. Il existe par ailleurs de nombreux autres caractères différentiels dans le relief de la carapace et des chélicères.

Par les carènes des carpes de ses pattes ambulatoires et par ses bords antero-latéraux ; il est proche aussi de *Zozymodes* ; si l'on examine par exemple la figure de MONOD (1938, text-fig. 15) de *Zozymodes xanthoides*. Mais outre plusieurs autres caractères différentiels dans le relief de la carapace et la disposition de ses bords, il n'y a jamais sur les *Zozymodes* de carène faite de longs granules aplatis et coalescents sur le carpe et la paume des chélicères, alors qu'il y en a toujours sur les *Pseudactea*.

Le genre *Pseudactea* est très loin du genre américain *Heteractea* qui possède également une crête sur le carpe des pattes ambulatoires ; une espèce même : *H. peterseni* GARTH 1940 possède comme *Pseudactea* deux crêtes sur le carpe ; mais de très nombreux autres caractères séparent facilement les 2 genres.

Pseudactea multicristata (ZEHNTNER 1894).

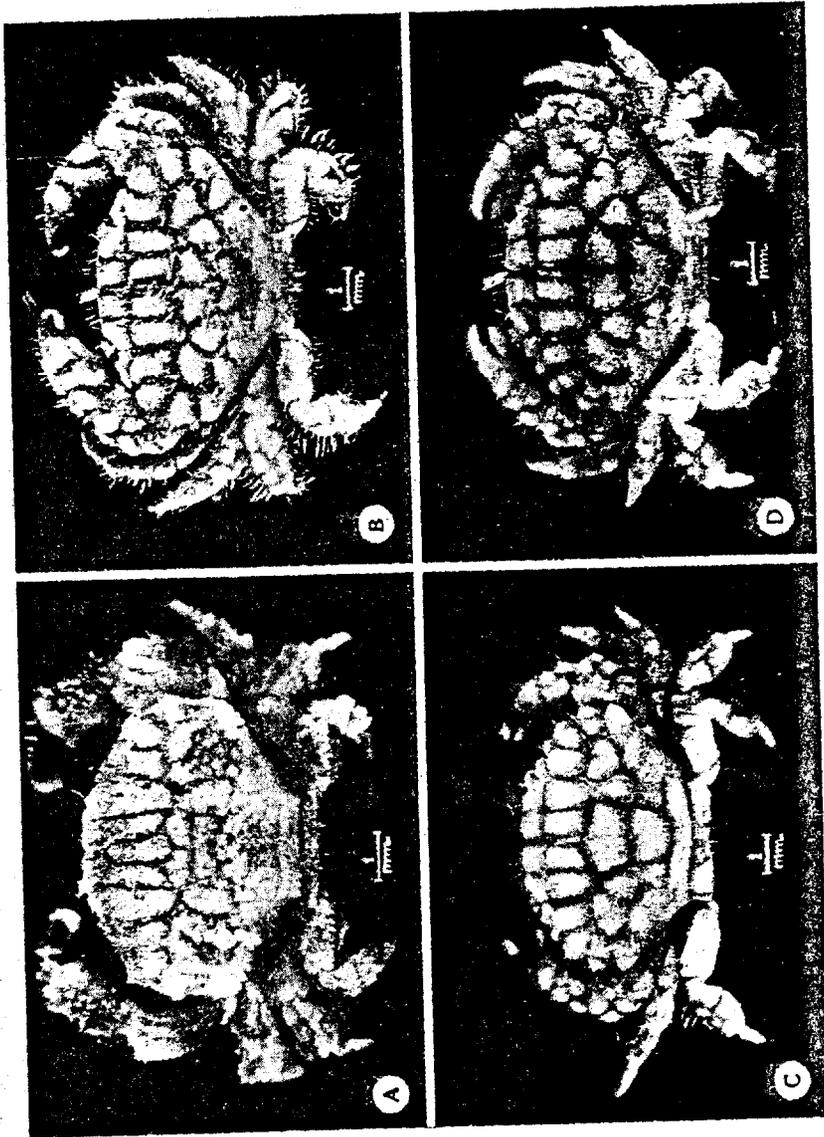
(fig. 1, A, B, C₁, C₂, C₃ ; fig. 2, A, B, C ; Pl. 1, fig. A)..

1894 — *Lophoactea multicristata*, ZEHNTNER, p. 144, pl. 7, fig. 7 et 7c.

1941 — *Platypodia multicristata*, BUITENDIJK, p. 307, fig. 2b.

Diagnose. -- (D'après ZEHNTNER 1894). — Carapace très large, fortement rétrécie sur les bords latéro-postérieurs, déprimée, sa surface fortement lobulée ; les lobules séparés par de profonds sillons et composés d'une multitude de granules aplatis et réunis par places. En arrière, la carapace est couverte de gros tubercules isolés également émoussés et se réunissant par-ci par-là au nombre de 2 à 4.

Le front est rabattu, peu saillant, droit quand on regarde le crustacé par-dessus, sinué et faiblement échancré au milieu quand il est vu par devant ; sa largeur dépasse à peine le tiers de la largeur de la carapace. Les orbites sont presque circulaires, bordées, ainsi



- A. — *Ps. multiristata*, E. 43.219, mâle de 11×15 .
 B. — *A. garretti*, E. 44.018, mâle de 9×13 .
 C. — *A. rufopunctata*, E. 41.856, mâle de 8×12 .
 D. — *A. rufopunctata*, E. 42.367, mâle de 8×12 .

que le front, d'un ourlet blanchâtre ; cet ourlet se continue sur les bords latéro-antérieurs, où il devient lamellaire et à moitié transparent. Les bords latéro-antérieurs sont découpés en trois parties qui sont légèrement sinuées et qui se rencontrent en formant des angles bien marqués. L'angle formé par la rencontre de la 3^e partie avec le bord latéro-postérieur surtout, est nettement marqué, aigu et fait un peu saillie en arrière et en dehors, de sorte que la carapace a sa largeur maximum à cet angle-ci. Les bords latéro-postérieurs sont courts, complètement transversaux dans les deux premiers tiers et longitudinaux vers le bord postérieur de la carapace. Le bord postérieur est droit ; il a à peine un tiers de la largeur de la carapace et est bordé d'une rangée de 9 à 10 tubercules blancs en forme de perles, à laquelle s'ajoute en avant une crête élevée, lisse, parallèle au bord même et formée par des tubercules soudés les uns aux autres. En dessous, les régions ptérygostomiennes sont couvertes de granules dispersés ; les sternites de la 1^{re} paire de pattes sont couverts de granulations serrées, ceux des pattes suivantes sont verruqueux. Aux pattes-mâchoires externes, le mérognathe est transversal, faiblement élargi à son angle antero-externe et échancré à l'angle antéro-interne. Toute la face inférieure du crustacé est recouverte d'une forte pubescence grossière et laineuse, qui ne laisse pas apercevoir la sculpture du test.

Les articles de toutes les pattes sont surmontés de crêtes lamellaires élevées. Ces crêtes n'occupent pas seulement l'arête supérieure des articles, comme chez les vrais *Lophactea*, (= *Platypodia*), mais on en trouve plusieurs, disposées irrégulièrement, et parfois divisées en plusieurs parties dentiformes comme on l'observe sur les derniers articles des pattes et sur la face inférieure de leurs premiers articles. Les griffes sont très acérées et recourbées à l'extrémité. Les pattes antérieures sont subégales ; le méropodite dépassant à peine la carapace est surmonté à l'extrémité d'une crête longeant la base du carpopodite ; celui-ci offre sur sa face externe 4 à 5 crêtes élevées un peu irrégulières. Les mains sont courtes, assez robustes, un peu rétrécies à la base. L'arête supérieure est occupée par de gros tubercules dentiformes ; la face externe offre dans la partie supérieure 1 ou 2 crêtes élevées longitudinales ; le reste est garni de tubercules disposés en rangées horizontales dont 2 ou 3 se continuent sur la base du doigt fixe. Les doigts ont presque la longueur de la portion palmaire de la main ; le doigt fixe porte en dessus à la base 3 ou 4 tubercules aigus ; son extrémité est recourbée et le bord préhensile offre quelques tubercules obsolètes. Le doigt fixe n'est point infléchi ; son bord supérieur a un seul tubercule près de la base. La face externe des mains ainsi que les derniers articles des pattes ambulatoires entre les crêtes et le front en dessus sont fournis de poils grossiers laineux et peu nombreux.

Abdomen composé de 5 articles distincts, les 3^e, 4^e, 5^e étant soudés en un seul ; le 1^{er} article occupé par une rangée transversale de 5 tubercules ; le 2^e par une rangée semblable de 2 tubercules ; le 3^e par

une rangée longitudinale de 3 tubercules, répondant aux 3 articles primitifs qui le composent ; les deux derniers lisses.

La couleur de ce Crustacé est un jaune grisâtre. A la face supérieure le lobe mésogastrique et les lobes qui se trouvent de chaque côté de celui-ci sont d'un rouge vif ; l'ourlet marginal de la carapace et les crêtes des pattes blanchâtres ; les doigts de la patte antérieure noire sauf à leur extrémité qui est blanche ; sur le doigt fixe la couleur noire s'étend en arrière jusqu'au milieu de la face inférieure de la main. La pubescence qui couvre le Crustacé est jaunâtre.

Historique. — ZEHNTNER (1894) crée l'espèce pour un mâle d'Amboine de $6,75 \times 9$. Il note en outre que « l'espèce ne rentre pas exactement dans le genre *Lophactaea* (= *Platypodia*). La forme du bord de la carapace a un autre caractère que dans ce genre et les articles des pattes sont surmontés de plusieurs crêtes au lieu d'une seule, comme cela se voit chez les vrais *Lophactaea*. Enfin les pattes frangées de forts poils rappellent de loin le genre *Daira*. En revanche, la forme dilatée de la carapace qui est très rétrécie aux bords latéro-postérieurs, rappelle la disposition que l'on observe dans les genres *Actaea* et *Lophactaea* ».

BRITENDIJK (1941) rapporte à l'espèce un mâle récolté par le Snellius à Amboine ; elle ne donne pas sa dimension ; mais sa description complète celle de ZEHNTNER (1894). « Carapace fortement lobulée et granulaire ; les granules confluent en quelques places, il y a aussi quelques touffes de soies. La face ventrale est granulaire, mais les granules ne sont pas facilement visibles et toute la surface est couverte d'un dense revêtement de soies. Le front avec un sillon médian, distinctement bilobé, les lobes externes plus petits que les médians. Le bord orbital granulaire et avec les fissures ordinaires près de l'angle externe. Les bords antéro-latéraux crêtés et la crête d'une forme assez particulière ; en deux endroits ils sont prolongés comme en épine avec 2 groupes de granules ; l'angle postérieur de la crête est plus fortement prolongé — c'est la plus grande largeur — et une rangée de granules part de l'extrémité de la crête jusqu'au bord postérieur. Le bord externe de la crête avec 3 fissures qui s'ouvrent en un petit trou (mentionné mais non figuré par ZEHNTNER (*)). Le septum interantennulaire n'est pas très large et l'article basal antennaire n'enferme pas le bord frontal granulaire et tourné vers le bas. Les merus des chélicères sont granulaires avec une crête parallèle à la base du carpe ; le carpe avec une rangée de granules sur le bord supérieur et quelques granules sur l'inférieur ; la face externe avec quatre crêtes et quelques granules. La paume avec une rangée de granules aigus sur le bord supérieur et une crête parallèle au bord supérieur, qui est armé de quelques granules aigus comme le reste de la face externe ; les granules aigus sur le dactyle aussi ; la face interne de ces 3 articles avec des soies. Le bord supérieur de tous les articles des pattes ambulatoires avec une rangée de

(*) Parenthèse de BRITENDIJK qui ne s'explique pas comme je le précise plus loin.

granules comme des épines, suivi sur la face externe par quelques crêtes et granules, certains comme des épines sur la partie inférieure de cette surface ; le dactyle avec seulement des granules comme des épines. Tous les bords supérieurs avec des soies, une frange de longues soies sur les bords supérieur et inférieur ».

Malgré la parenthèse de BUITENDIJK, on ne relève rien dans le texte ou sur la figure de ZEHNTNER indiquant que cet auteur a vu des sillons séparant entre eux les lobes des bords antéro-latéraux de la carapace et encore moins les trous qui à l'extrémité proximale de ces sillons la traversent dorso-ventralement. La figure de la vue dorsale de l'animal de ZEHNTNER par sa stylisation (exagération et simplification) de certains caractères traduit bien la forme particulière de l'espèce ; elle ne donne pas cependant, et le dessin original de la présente note pas davantage, une idée exacte de l'aspect de l'espèce comme le fait la photographie.

BUITENDIJK figure le pléopode, et rappelle que, comme noté par ZEHNTNER, la forme des bords antéro-latéraux et du front (comme le segment basal antennaire qui n'enserme pas le front) fait penser que l'espèce appartient sans doute à un autre genre ; elle a exprimé la même opinion pour *Pl. corallina* (ALCOCK).

Observations. — Je rapporte à l'espèce :

E. 43.219, mâle de 15×11 .

E. 43.220, femelle ovigère de $13,5 \times 9,5$.

Recollés dans le récif de corail à l'île aux pêcheurs, Sud de la baie de Nha Trang.

Description. — La carapace, nettement plus large que longue, fortement granulaire est légèrement convexe d'arrière en avant et d'un côté à l'autre. Les granules sont à sommets arrondis, assez bien isolés les uns des autres, groupés sur les régions ; quelques uns isolés dans les sillons. Les régions sont très marquées, séparées par des sillons profonds et seulement en partie effacées sur la partie tout à fait postérieure. 2M est entièrement séparé longitudinalement en 2 ; la branche interne de 2M se continuant jusqu'au bord frontal. 3M est sous-divisé en 3 et 4M bien marqué est également divisé en 3 lobules, le médian étant le plus net ; 2L et 3L sont séparés ; 5L aussi mais mal sur les parties latéro-postérieures ; 6L bien délimité. Tous les granules de la surface sont gros, arrondis et d'à peu près même taille.

La face dorsale de la carapace est pratiquement nue avec 4 paires de touffes de 7 à 8 soies plumeuses : une paire sur l'élévation un peu à l'intérieur de l'angle supéro-interne de l'orbite ; une au point de séparation des 2 branches de 2M ; une à l'intérieur de la 2. dent antéro-latérale (sur la région correspondant à 2L-4L) ; une sur chaque moitié latérale de 4M.

Le bord postérieur de la carapace est marquée par 2 carènes continues transverses, très saillantes et dont les sommets sont marqués

de gros granules (on en compte 15 à 16 en ligne). Les bords antéro-latéraux ont sur leur pourtour 3 saillies, comme des sommets de dents ; la dernière correspondant à l'extrémité des bords antéro-latéraux et les bords postéro-latéraux devenant fortement concaves immédiatement en arrière. Les 3 saillies des bords antéro-latéraux sont peu proéminentes et mal individualisées (séparées entre elles) au moins à première vue ; elles constituent les sommets avancés de 3 lobes unis par une légère crête concave qui donne à l'espèce une forme de *Lophozozymus*. La concavité de cette crête entre les sommets est assez régulière et son bord porte des granules épais faiblement marqués. La première concavité entre la 1^{re} saillie et l'angle orbital externe est peu marqué ; de telle sorte que le bord de la carapace se continue presque en ligne avec le bord orbital inférieur ; les dents D et E sont pratiquement inexistantes. La seconde concavité est située entre la dent N (1^{re} saillie) et la dent T, la troisième entre les dents T et S. Toutes ces dents paraissent englobées dans leurs bords antérieurs et postérieurs très élargis et très développés, ceux d'une dent rejoignant et se soudant à ceux de la dent suivante ou précédente. La trace de cette soudure est à peine visible sur le bord comme une fine ligne ; mais vers l'intérieur la trace de cette séparation des dents est mieux marquée par un creux traversant parfois la carapace de la face supérieure à l'inférieure ; ces creux sont sur le mâle bien marqués sur le côté gauche entre N et T et entre T et S ; sur le côté droit entre D - E et N et entre N et T.

La face ventrale est garnie de soies souples en houppes nombreuses mais pas assez denses pour cacher son relief. Le sternum est granulaire ; de même Mxp 3 est granulaire.

Les chélipèdes sont subégaux, courts, épais, fortement granulaires. Le merus est très court et ne dépasse pas le bord de la carapace ; son bord supéro-externe distal est marqué par une forte carène. Le carpe très grand est d'une longueur sensiblement égale à celle du propode (mesuré sur son bord supérieur) ; sa face supéro-externe est garnie de forts granules, dont plusieurs en lignes s'unissent par leur base pour former deux fortes carènes obliques de l'extérieur vers l'intérieur et de l'arrière à l'avant sur la face supéro-externe. Le propode a la face interne aplatie et lisse et la face supérieure et externe fortement granulaire ; les granules de la face supérieure avec une tendance à s'aligner en long et à s'unir pour former des carènes. Sur le bord de plus interne de la face supérieure on compte 6 à 7 gros granules coniques espacés, dont 2 plus gros (bruns) submédians et un distal, plus ou moins groupés avec d'autres de la ligne la plus extérieure ; les granules de la ligne externe formant une carène lisse sur presque toute la longueur sauf distalement ; la carène à base blanche et partie supérieure d'une couleur brun cornée à profil supérieur mamelonné. Les doigts sont forts, épais, de couleur noire à extrémité élargie en ceiller et de couleur blanchâtre. Le dactyle un peu plus court que la longueur du bord supérieur du propode ; son bord supérieur granulaire au moins sur sa moitié proximale. Sur le

mâle la tache noire du doigt fixe s'étend en une large tache noire en arrière sur le bord inférieur et la face interne de la paume.

Les pattes ambulatoires sont courtes, épaisses, fortement granulaires et densément soyeuses. Le carpe et le propode avec deux fortes carènes parallèles supéro-postérieures, les carènes surtout nettes sur le carpe ; le dactyle court. Sur le mâle le plastron sternal est très granulaire dans sa partie antéro-latérale. Le pléopode 1 du mâle est figuré.

L'espèce est jaune blanc sale. Sur la femelle (E. 42.220) une longue et large bande rouge occupe tout l'axe médian.

Situation de l'espèce. — J'ai donné les raisons de classer l'espèce dans le nouveau genre *Pseudactea*.

Actea capricornis WARD 1933 présente un aspect général assez proche, mais se sépare par : 1) l'absence de carènes sur le carpe des chélicères et des pattes ambulatoires. 2) la face dorsale de la carapace comparativement beaucoup plus aréolée ; sur *multicristata* on ne compte que de 20 à 24 de ces aréoles alors que WARD (1933) en signale plus de 30 sur *A. capricornis*. L'espèce de WARD (1933) est sommairement décrite et n'est connue, que par le type, un mâle de 13 du récif de corail du groupe du Capricorne (Australie) ; mes spécimens de *Ps. multicristata* ont sensiblement la même taille et proviennent aussi du récif de corail (Baie de Nhatrang, île des Pêcheurs). Toutefois l'espèce de WARD a été récoltée sur un bloc de corail vivant ramené par l'ancre des eaux profondes (la profondeur n'est pas précisée) à l'extérieur du récif, tandis que mes spécimens ont été récoltés sur des coraux vivants de la zone des 2 à 4 m de fond du récif lui-même. Ces remarques attirent l'attention sur l'intérêt d'un nouvel examen du type d'*A. capricornis*.

Pseudactea corallina (ALCOCK 1898).

1898 — *Lophoactea corallina*, ALCOCK, p. 102.

1900 — » » ALCOCK et ANDERSON, pl. 36, fig. 6.

1941 — *Platypodia* » BUITENDIJK, p. 300, fig. 2a.

Diagnose. — (D'après ALCOCK 1898). Carapace largement semi-ovale, avec les bords postéro-latéraux remarquablement concaves, les crêtes des bords antéro-latéraux très fines et aiguës avec une ligne de dents ou granules (beads) aigus. Le front obliquement infléchi avec un bord aigu largement bilobé. La surface totale de la carapace est très finement granulaire mais les divisions et sous-divisions des régions, interregionales assez faibles : quelques longues soies ici et là. La surface inférieure de la carapace, du mxp externe et du sternum du mâle est finement granulaire. Les chélicères et les pattes assez peu poilus et bien sculptées ; l'extrémité distale du bras avec une crête en forme de pétale ; 3 séries de grands granules pétales ou crêtes transverses sur la face externe du carpe longitudi-

nalement. La face externe de la main étroitement granulaire; les granules devenant en arrangement linéaire et lamelleux sur la partie supérieure. Les faces externes des pattes sont couvertes de granules et dents et il y a 2 crêtes sur le carpe qui sont toutes deux très distinctes. La couleur dans l'alcool jaunâtre ou blanchâtre avec une teinte rouge (blush); les doigts avec une bande transverse noire à la base.

Historique. — ALCOCK (1898) décrit l'espèce pour un mâle et une femelle de Ceylan de 6×9 . ALCOCK et ANDERSON (1900) figurent l'espèce. BUITENDIJK (1941) rapporte à *corallina* un mâle de l'Expédition de l'Albatros aux Philippines (St. 5.250). Elle figure le pleopode d'un autre mâle de la St. 250 de l'Expédition du Siboga; mais ne donne la dimensions d'aucun de ces 2 spécimens. Elle donne du mâle la description suivante :

« La carapace est large, finement granulée, les régions difficilement indiquées; 3M est délimité par un sillon difficilement perceptible; la région cardiaque est latéralement limitée par un sillon plus distinct; il y a une trace de sillon entre les régions protogastriques et latérales. Le front est largement bilobé, aigu et granulaire; il est distinctement sillonné et émarginé au milieu; son lobe externe est aigu et séparé du bord orbital granulaire par un sillon. Il y a 3 fissures près de l'angle orbital externe. La crête des bords antéro-latéraux est mince et aiguë et divisée en lobes par des émarginations peu profondes; elle porte 2 ou 3 denticles et est assez pointue à l'angle épibranchial. Les bords postéro-latéraux et postérieur sont marqués par une rangée de dents. La face ventrale de la carapace, les mxp 3 et le sternum sont finement granulaires. Juste au-dessous de la partie antérieure des bords postéro-latéraux les granules sont plus grands et comme des dents. Les mxp 3 aussi bien que la face ventrale de la carapace sont poilus. Les pattes sont également poilues et il y a quelques touffes de poils sur le sternum.

Sur le chélicède, le merus est granulaire à son extrémité distale; il y a près de son articulation avec le carpe une crête pétaïforme et une rangée de dents au bord supérieur. Le carpe est granulaire sur son bord interne et la partie basse de sa face externe; sur cette face externe il y a deux crêtes longitudinales pétaïformes et près du bord supérieur 3 tubercules pétaïformes. Le bord supérieur lui-même montre en outre une ligne de spinules. La surface interne et la partie basse de la face externe (de la main? BUITENDIJK a du sauter un mot) est granulaire comme sur le carpe; ces granules devenant plus grands et comme des dents à la partie médiane, où ils présentent un certain arrangement linéaire. Près du bord supérieur il y a trois tubercules pétaïformes et un 4^e près de l'extrémité proximale de la seconde ligne de granules; le bord supérieur avec des dents assez grandes distalement. Les doigts sont assez courts, pointus, cannelés; il y a quelques dents sur le dactyle et deux rangées de granules sur le doigt fixe; les bords coupant sont denticulés; sur le doigt immobile avec un assez large lobe et deux petites dents.

Les pattes ambulatoires sont granulaires, les granules souvent comme des épines, spécialement au bord supérieur ; sur le carpe il y a 2 crêtes pétaloïdes et un tubercule pétaloïde ; sur le propode quelques granules sont également pétaloïdes. Tous les articles sont poilus, spécialement sur les bords supérieur et inférieur. Les antennes se replient presque transversalement ; le septum interantennulaire est assez large ; l'article basal antennaire atteint juste le bord du front retourné vers le bas.

Le pléopode du mâle avec une touffe de poils en dents de scie (serrate) à l'apex ; la même disposition se retrouve sur *multicristata* ZEHNTNER mais les poils ne sont pas en dents de scie sur cette dernière espèce.



Genre *Banareia* A. MILNE EDWARDS 1869.

Banareia A. MILNE EDWARDS 1869 figure sous le N° 126 dans la liste officielle (1958) des noms de genres reconnus valables par la Commission Internationale de nomenclature. ODHNER (1925) supprime le genre qu'il met en synonymie avec *Actea* ; il reconnaît cependant que les espèces qu'on lui rapporte généralement semblent constituer un groupe naturel dans lequel *A. parvula* n'est pas incluse. Le caractère essentiel du genre (la profonde encoche du cadre buccal) n'est pas constant dans toutes les espèces du groupe et n'a guère à son avis qu'une valeur spécifique. Sans considérer ici la question des caractères du genre dans son ensemble, je signale que *Banareia* présente un aspect particulier qu'on ne trouve pas sur les *Actea* et rappelle certains *Pilumnus* ; une méprise d'EDMONSON (1935), que j'indiquerai plus loin, illustre bien cette particularité. Cet aspect associe à un fort et dense revêtement de soies longues et souples, plumeuses, mêlées de soies plus ou moins nombreuses, plus courtes et rigides, la présence sur les chélicèdes de doigts aplatis, à aspect de ciseaux avec un bord tranchant comme une lame au moins sur la moitié distale. C'est cet aspect (son revêtement de soies plumeuses denses et doigts en lame) qui fait décrire à EDMONSON (1935) comme une *Actea* du type *Banareia* une nouvelle espèce *Actea dentata*, qui me paraît être le *Pilumnus vespertilio*. Sur la planche I, figure B d'EDMONSON (1935), la photographie du spécimen de cette espèce figuré avec son revêtement de soies ressemble étrangement à un *Pilumnus vespertilio* ; la longueur des pattes ambulatoires paraît déjà écarter un *Actea*. Mais, sur la même planche et à côté, la photographie de la carapace dénudée d'un spécimen de la même espèce (*Actea dentata*) est identique à la figure de la carapace de *Pilumnus vespertilio* donné par BARNARD (1950, fig. 49a). L'identité des deux formes me paraît presque certaine et l'examen du pléopode mâle doit permettre de la confirmer ou de l'infirmer. Je signale cependant que l'identité entre les espèces *P. vespertilio* et *P. lanata* ne me paraît pas certaine ; de telle sorte que *Actea dentata* EDMONSON

pourrait appartenir à l'une ou l'autre de ces deux espèces de *Pilumnus*.

Le genre *Banareia* renferme donc les espèces indo-pacifiques suivantes :

- Banareia parvula* (KRAUSS 1843),
- » *subglobosa* (STIMPSON 1858),
- » *kraussi* (HELLER 1861),
- » *armata* (MILNE EDWARDS 1869),
- » *villosa* (RATHBUN 1906),
- » *acies* (RATHBUN 1911),
- » *banareias* (RATHBUN 1911),
- » *nobilii* (ODHNER 1925),
- » *nobilii japonica* (ODHNER 1925).

On peut les séparer par :

- A) Carapace subglobulaire : rapport de la longueur à la largeur : 1,35.
 - A₁) Face dorsale de la carapace à régions faiblement marquées et peu ou pas subdivisées en lobes.
 - a) carapace non dénudée laissant apparaître quelques gros granules rouges saillants *villosa*.
 - b) carapace non dénudée ne laissant pas apparaître de gros granules *banareias*.
 - B₁) Face dorsale de la carapace à régions mieux définies.
 - a) 2M pas ou indistinctement divisée longitudinalement *subglobosa*.
 - b) 2M nettement divisée longitudinalement en 2 ou 3 lobules.
 - a₁) 2M divisé en 2 lobules longitudinaux ; lobes frontaux arrondis ; face externe de la paume des chelipèdes avec des granules épars assez denses ; dont une ligne médiane de granules et une inférieure se prolongeant sur le pouce .. *parvula*.
 - b₁) 2M divisé en 3 lobules longitudinaux ; les deux externes incomplètement séparés et formant un V fermé ; bord frontal quadridenté ; face externe de la paume des chelipèdes avec des granules formant au moins deux lignes mais sur la moitié supérieure seulement la partie inférieure et la base du pouce nues et sans granules ; le pouce court et fortement abaissé avec une forte concavité à la base de son bord inférieur et 3 dents, la distale beaucoup plus grande sur le tiers proximal du bord tranchant *armata*.
- B) Carapace transversale ovale, rapport de la longueur à la largeur 1,4 à 1,5. Surface dorsale avec régions bien définies et aréolées.

- a) 2M incomplètement séparé en 3, les trois lobules restant réunis par leur base ; 4M entier, 5L et 6L indistinctement définis ; les doigts des chélipèdes longs ; le dactyle plus long que le bord supérieur de la paume.
- a₁) 3M en 4 lobules. Sur le chélipède, le pouce avec au tiers basal, 3 dents puissantes *kraussi*.
- b₁) 3M en 5 lobules. Sur le chélipède, le pouce avec une large dent tronquée au tiers basal et deux sillons longitudinaux : le plus bas sur la moitié proximale, le supérieur jusqu'à la dent tronquée. Le dactyle plus court que le bord supérieur de la paume ... *acies*.
- b) 2M nettement séparé en 3 lobules longitudinaux, les deux externes faiblement réunis par leur base ; les doigts des chélipèdes courts, le dactyle plus court que le bord supérieur de la paume ; les doigts lisses avec de faibles petites dents à la base, surtout le pouce.
- a₁) 4M divisé en 4 petits lobules ; 5 et 6L subdivisés en lobules *nobilii*.
- b₁) granulations de la carapace plus faibles et moins nombreuses, les soies brunes plus courtes ; les pattes et l'abdomen plus densément soyeux . *nobilii japonica*.

Remerciements. — Je remercie M. NGUYEN-DINH-HUNG, Directeur de l'Institut Océanographique de Nhatrang, qui m'a permis d'effectuer ce travail dans les laboratoires et avec l'aide du personnel de son Institut. M. NGUYEN-VAN-LUOM m'a assisté spécialement pour les récoltes et l'étude des spécimens et pour les recherches bibliographiques. M. TRINH-VAN-NAM pour les dessins, M. QUANG-NHUT-BAN pour les photographies et M. TRAN-DE pour la mise au clair et la présentation du manuscrit.

Note de bibliographie. — La liste des références au genre *Actea* s.l. examinées pour le présent travail compte plus de 160 titres de travaux d'auteurs. Sa publication déplacerait l'économie de la présente note préliminaire et accompagnera la révision des espèces du genre que je compte publier ultérieurement.